

Discours de Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration, lors de l'ouverture du 26^{ème} festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté (14.03.2009)

Madame, Monsieur les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Excellences,

Monsieur le Président,

Chers membres du Comité exécutif,

Chers membres et collaborateurs du CLAE,

Mesdames, Messieurs,

Le festival est à sa 26^{ème} édition et il s'agrandit toujours. Vous parlez d'un nouveau record quant au nombre des associations participantes : 200 d'après vous, 250 d'après un article paru dans la presse luxembourgeoise. Je ne puis que confirmer votre constat sur le dynamisme associatif.

La création de nouvelles associations voire même de fédérations regroupant les ressortissants de communautés récemment arrivées à

Luxembourg que ce soit en provenance des nouveaux Etats membres de l'Union européenne ou d'Etats tiers m'a été rapporté par mes collaborateurs.

Si toutes ces associations viennent l'une après l'autre demander un subside de fonctionnement ou de financement d'une festivité je ne pourrai servir que les premiers venus et toutes les autres resteront insatisfaites.

Or ces associations ont souvent des objets et des projets identiques.

Voilà pourquoi je me permets de lancer un appel à la collaboration entre associations .C'est une démarche qui peut paraître difficile, pour certains même inimaginable. Nous l'avons mis à l'épreuve au courant de l'année 2007 qui était l'année de l'égalité des chances pour tous.

Nous avons à l'époque exigé que tout porteur de projet devait obligatoirement s'associer au moins un partenaire. Et cela a bien fonctionné. D'ailleurs nous continuons à exiger ce partenariat pour tous les projets introduits dans le cadre du programme communautaire PROGRESS.

Cela me fait plaisir de pouvoir constater qu'une grande partie des manifestations du présent festival a été organisé par le CLAE en

collaboration avec une voire deux associations. A titre d'exemple je citerai la représentation théâtrale « Aux frontières des nations ».

Nous plaidons tous pour un vivre ensemble au niveau local et au niveau national. Ce vivre ensemble, il faut l'apprendre.

Voilà pourquoi je vous invite à vous y exercer dans le contexte associatif. N'hésitez pas à vous adresser au nouvel office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration « OLAI » qui se substituera au Commissariat du gouvernement aux étrangers à partir de juin 2009, si vous ressentez des difficultés à mettre en place une telle collaboration.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi à présent quelques mots de réplique :

d'abord relatifs à la réforme de la loi électorale

ensuite concernant la nouvelle loi sur la nationalité luxembourgeoise.

Enfin, en ce qui concerne vos soucis financiers.

Il y a eu ces dernières années plusieurs changements de la loi électorale.

De l'ouverture des élections européennes et communales aux citoyens communautaires, en passant par l'introduction du droit de vote actif aux élections communales pour les ressortissants de pays tiers, la dernière modification a porté sur le raccourcissement très sensible des délais de clôture des listes avant la date des élections à la fois européennes et communales ainsi que du délai de résidence des électeurs pour les européennes.

Il reste, je le concède volontiers, d'autres percées à faire dans les années à venir. Pour l'instant, je reste dans l'attente des résultats des efforts de tous bords que ce soit à travers la campagne de sensibilisation que le Commissariat du gouvernement aux étrangers a menée ensemble avec les Ministères et services, le Syvicol, le Service Information et Presse, l'Europaforum et le bureau du parlement européen, les initiatives au niveau de bon nombre de communes, l'implication très active de nos députés européens.

Un courrier vient d'être envoyé aux communes à l'initiative du Commissariat du gouvernement aux étrangers leur demandant de

recenser les nouvelles inscriptions sur les listes électorales. Ce recensement fera l'objet d'une analyse par le biais du Sesopi-Centre Intercommunautaire dont les résultats seront présentés encore avant les élections.

Pour ce qui est de la nouvelle loi sur la nationalité luxembourgeoise vous citez comme point négatif à côté de l'allongement des délais de résidence les exigences plus lourdes quant aux connaissances linguistiques surtout en ce qui concerne la langue luxembourgeoise. Je puis vous dire que sur les deux premiers tests de langue organisés par le Centre de Langues, le taux de réussite des candidats était de plus de 99%. L'intérêt est énorme. Pour ceux qui ont peur d'échouer je leur recommande de s'inscrire le plus tôt possible dans un cours et de ne pas attendre la fin des sept années de résidence. D'ailleurs le contrat d'accueil et d'intégration prévu par la nouvelle loi sur l'accueil et l'intégration propose aux signataires d'un tel contrat des cours de langues à tarif réduit. Un tel contrat peut être souscrit dès l'arrivée à Luxembourg. S'y ajoute comme autre opportunité la demande d'un congé linguistique.

Enfin pour en venir à vos soucis financiers. Vous bénéficiez depuis de longues années d'une convention avec mon ministère qui prend en charge les salaires de vos permanents qui sur plusieurs semaines de l'année s'occupent de l'organisation du présent Festival. En 2008 l'équipe des 5 permanents a pu être agrandie d'une sixième personne. Le subside pour le Festival proprement dit a également d'année en année connu une augmentation constante. S'y ajoute que pour cette année-ci par le biais d'un projet intitulé « Le Livre et les écrivains/es-Sujets de rencontres et de dialogue interculturel ... » introduit dans le cadre du Fonds Européen d'Intégration cofinancé à parts égales par la Commission européenne et le Commissariat pour ce qui est de la contribution nationale, le Salon du livre et les activités autour ont pu être étendus, même au-delà du Festival proprement dit.

Vous avez-vous-même en 2008 par une gestion rigoureuse su réduire vos dépenses et clôturer le festival avec un léger excédent. Je vous en félicite. Vous avez pu trouver des sponsors réguliers. Je suis confiante

que vous réussirez à venir à bout de vos soucis financiers en continuant cette gestion rigoureuse.

Merci pour votre attention.